

Masse de nivelage base plâtre

UZIN NC 110

Masse de ragréage autolissante, quasiment sans tension, pour tout revêtement de sol et parquet, épaisseur de couche de 0 à 30 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ Ragréer, égaliser, et niveler un support pour la pose suivante d'un revêtement de sol textile et souple ou d'un parquet en combinaison avec une colle UZIN PUR 2-K, PUR 1-K ou STP. Particulièrement adapté en rénovation sur un support ancien, mixte et instable.
- ▶ Jusqu'à 50 mm d'épaisseur de couche

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- ▶ une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ un ancien support, par ex. sur un lit de colle bien adhérent, dense et résistant à l'eau
- ▶ du panneau de bois aggloméré P3 - P7 existant et neuf ou OSB 2 - OSB 4, vissé ou flottant
- ▶ un revêtement existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- ▶ une chape d'asphalte coulée existante ou neuve IC 10 et IC 15
- ▶ une chape magnésite ou xylolithe
- ▶ une chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- ▶ une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- ▶ une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, centre commercial très fréquenté, halle industrielle, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0009.02	
EN 13813:2002	
Calcium sulphate levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CA-C35-F7	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CA
pH	>7
Compressive strength	C35
Flexural strength	F7

AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

Masse de ragréage base plâtre, dotée d'une technologie de fluidification haute performance, pour ragréer, lisser, niveler et égaliser un support. Particulièrement approprié sur un ancien support instable ou un support mixte en rénovation. Son extrême bonne fluidité, son aspect de surface uni, homogène et lisse offrent à l'artisan la meilleure base pour un travail postérieur de revêtement de sol ou parquet.

- ▶ extrême bonne fluidité.
- ▶ aspect de surface très lisse
- ▶ processus de séchage rapide
- ▶ quasiment sans tension

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	sac papier, big bag
Conditionnement	20 kg, 1000 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Eau de gâchage	4,4 litres d'eau par sac de 20 kg
Couleur	blanc
Consommation	env. 1,5 kg/m ² /mm
Temp. idéale de mise en oeuvre	15 - 25 °C
Durée prat. d'utilisation	env. 35 minutes*
Circulable	après 2 - 3 heures*
Recouvrable	après env. 20 heures*
Temp. de mise en oeuvre	15°C au sol
Étalement	150 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A 1fl selon la norme EN 13501-1

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, pour une couche de 3 mm d'épaisseur au maximum. Voir également "Recouvrable".



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Verser 4,4 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (20 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur UZIN.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau. Le tendu et la surface, déjà excellents, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur de couche	Consommation approx.	Surface par sac, env.
1 mm	1,5 kg/m ²	20 kg / 13,3 m ²
3 mm	4,5 kg/m ²	20 kg / 4,4 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	20 kg / 1,3 m ²

REVÊTABILITÉ:

Épaisseur de couche	Recouvrable
Jusqu'à 3 mm	20 heures*
par mm supplémentaire	20 heures supplémentaires*

En règle générale, la recouvrabilité est possible après environ 20 heures* jusqu'à 3 mm d'épaisseur. Pour chaque supplémentaire d'épaisseur, le temps de séchage est de 20 heures supplémentaires*.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En été, stocker dans un endroit frais et utiliser de l'eau froide.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât d'humidité causé par de la pourriture ou moisissure. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Épaisseur min. de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm d'épaisseur.
- Pour un ragréage multicouche, laisser sécher complètement la masse, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 par ex., et appliquer la couche suivante après séchage.
- Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Sur un plancher en bois fixé ou tout autre support pourvu de joints, pré-enduire avec UZIN PE 630 ou UZIN PE 650.
- Pour une ancienne chape d'asphalte coulé, du panneau de particules flottant P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, seule une épaisseur de couche de 10 mm max. est admise. Ici, pré-enduire avec un primaire sans eau, par ex. UZIN PE 412 (2 couches), UZIN PE 460 ou UZIN KR 410, sablé dans tous les cas.
- Sur un primaire de résine réactive sablé, l'épaisseur minimale est de 3 mm.
- Sous un parquet, l'épaisseur minimale est de 3 mm. S'assurer du séchage à cœur de la masse de ragréage avant de coller un parquet.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- Le ponçage d'un ragréage plâtre autolissant génère des micropoussières très fines. Il est indispensable de l'éliminer au moyen d'un puissant aspirateur industriel afin d'assurer une bonne adhésion entre le mastic, la colle et le revêtement.

- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- ▶ Pour la préparation du support et la mise en œuvre des produits, respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, guides de rénovation, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- ▶ Enduits à base de sulfate de calcium
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission
- ▶ DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION:

Liants spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Ragréage base sulfate de calcium. L'utilisation d'une crème de protection de la peau est recommandée. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.